

COMMUNIQUÉ

Date: 7.3.2008

La province de l'Ontario adopte les mesures nécessaires afin de garantir un approvisionnement en énergie propre, abordable et fiable pour les générations futures

Quatre vendeurs sont conviés à participer à un processus concurrentiel de demandes de propositions

TORONTO - La province de l'Ontario a décidé de procéder à la construction de nouvelles installations nucléaires par le biais d'un processus concurrentiel d'approvisionnement.

Ce matin, le Ministre de l'Énergie, M. Gerry Phillips a exposé les grandes lignes d'un processus de demandes de propositions à deux phases dans le but de sélectionner un vendeur de réacteurs nucléaires.

Annoncée pour la première fois en juin 2006, la diffusion de la nouvelle de cet événement est la prochaine étape du plan en approvisionnement énergétique du gouvernement échelonné sur vingt ans. Le but de ce dernier est de réduire l'émission des gaz à effet de serre et l'ensemble de l'empreinte carbone de l'Ontario pour ainsi permettre une alimentation en courant, fiable abordable et bon pour l'environnement.

Le processus de demandes de propositions comprend un ensemble d'experts et un maximum de surveillance :

- Une équipe commerciale dirigée par Infrastructure Ontario se chargera du processus d'approvisionnement;
- Les équipes seront composées de l'Ontario Power Generation, de Bruce Power, du Ministre de l'Énergie et du Ministre des Finances;
- Un jury composé deux membres réexaminera le processus concurrentiel;
- Cet événement sera aussi surveillé sur écran afin de permettre une procédure impartiale.

Dans le cadre des nouvelles technologies disponibles, quatre vendeurs de renommée internationale seront invités à participer à la première phase du processus de demandes de propositions, suite à une étude globale menée par le Ministre de l'Énergie, l'Ontario Power Generation et Bruce Power. Les vendeurs sont les suivants :

- AREVA NP – Réacteur Pressurisé Révolutionnaire américain
- Énergie Atomique du Canada Limité – ACR 1000 Réacteur CANDU Avancé

- GE-Hitachi Nuclear LLC – Le réacteur nucléaire à eau bouillante
- Westinghouse Electric Company LLC– Advanced Passive 1000

CITATIONS

Le Ministre de l'Énergie, M. Gerry Phillips, a déclaré que le but de cette initiative est de « prioriser un processus équitable, transparent et concurrentiel qui garantira aux Ontariens que leur gouvernement choisira les demandes les plus abordables et fiables en énergie électrique dans le but d'éclairer leurs maisons et d'alimenter l'économie pendant des décennies ». De plus, « construire de nouvelles installations nucléaires concèdera un certain avantage économique à la province, tout en comblant ses futurs besoins en énergie, en apportant une certaine stabilité des prix, en stoppant l'empreinte carbone et en réduisant l'émission des gaz à effet de serre ».

FAITS RAPIDES

En juin 2006, le gouvernement a annoncé un plan d'approvisionnement en énergie équilibré, propre, fiable et abordable échelonné sur vingt ans :

- Économiser 6 300 mégawatts d'électricité avant 2025;
- Faire passer la quantité d'énergie renouvelable à 15 700 mégawatts avant 2025;
- Supprimer toute utilisation au charbon avant 2014;
- Maintenir une capacité d'énergie nucléaire pour toute opération à une charge de base de 14 000 mégawatts;
- Mettre en place des installations alimentées au gaz naturel lors de périodes surchargées.

EN SAVOIR PLUS

Apprenez-en davantage sur le plan d'approvisionnement en énergie échelonné sur vingt ans et sur le processus d'énergie nucléaire renouvelable.

Rendez-vous sur le site www.energy.gov.on.ca/nuclear

Info médias

- Processus concurrentiel de demandes de propositions
- Centrales nucléaires en Ontario
- Approvisionnement énergétique de l'Ontario

Pour renseignements :

Alan Findlay
Bureau de la ministre
(416) 327-3546

Sylvia Kovesfalvi
Direction des communications
(416) 327-4334